



Systeme d'irrigation transanale de type Peristeen®. Aide à la prescription.

Accueil / Comment je fais ? / Fiches techniques / Troubles de la statique pelvienne et troubles du transit

Principe

Le système d'irrigation transanale consiste à instiller de l'eau à température ambiante dans le côlon grâce à une sonde introduite dans l'anus. Cette sonde est dotée d'un ballonnet gonflable, qui empêche l'évacuation immédiate de l'eau instillée. Ensuite, après retrait de la sonde, le liquide instillé et les selles s'évacuent. Cela permet de vider en une fois les selles contenues dans le côlon gauche.

Indications

Incontinence fécale et constipation chronique.

A partir de l'âge de 3 ans.

Après échec des traitements médicamenteux de première intention.

Patients neurologiques avec atteintes centrale ou périphérique (dont troubles ano rectaux secondaires à des atteintes périphériques telles que la neuropathie d'étirement du post partum par exemple).

Mais pas seulement (encoprésie de l'enfant, incontinence fécale par regorgement, syndrome séquellaire de la chirurgie du rectum...).

Peristeen® est remboursé dans l'indication des troubles colorectaux par atteinte neurologique se traduisant par une constipation et/ou une incontinence fécale chroniques, rebelles au traitement médical bien conduit.

Contre - indications

Sténose anale ou colo-rectale, cancer colo-rectal, maladie intestinale inflammatoire aiguë, maladie inflammatoire intestinale en poussée, diverticulite aiguë, colite ischémique, chirurgie anale ou colo-rectale récente de moins de 3 mois, polypectomie endoscopique de moins de 4 semaines.

D'autres situations présentent un risque à évaluer, comme grossesse, diverticulose sévère...



Matériel

Peristeen® Plus en pratique



Peristeen®, seul dispositif disponible à ce jour en France.

- Unité de contrôle Peristeen.
- Sonde rectale prélubrifiée à ballonnet, standard ou courte* (* enfants, anastomose basse...).
- Tubulure.
- Poche à eau adaptée au type de sonde.

Réalisation

Il est conseillé qu'une un.e infirmière formé.e à la technique supervise la première procédure. Un accompagnement du ou de la patient.e, pourra éventuellement être réalisée.

Une bonne information délivrée par une équipe prescriptrice disponible aidera à ce que le patient soit rapidement autonome ; le suivi et la disponibilité du praticien sont importants.

Si besoin, des organismes de soins à domicile sont en mesure d'apporter une formation à l'infirmière habituelle du ou de la patient.e.

Quoi qu'il en soit, il est important que la procédure soit autonome et réalise lui-même la procédure (sauf aide infirmière nécessaire en cas de handicap sévère).

Cette procédure est généralement réalisée en position assise sur les toilettes, mais ce n'est pas une obligation.

Proposition de prescription :

Sonde standard :

- **1 X SYSTEME INITIAL REF 291410 TOUTES LES 90 UTILISATIONS**
- **2 X BOITES SONDES PERISTEEN STANDARD REF 291420**

1 SONDE PAR JOUR PENDANT 14 JOURS PUIS 1 SONDE TOUS
LES 2 JOURS

- **1 X TUBULURE REF 291460**

1 TUBULURE PAR MOIS

QSP 6 mois

Sonde courte :

- **1 x SYSTEME INITIAL REF 291480 TOUTES LES 90 UTILISATIONS**
- **2 x BOITES SONDES PERISTEEN COURTES REF 291490**

1 SONDE PAR JOUR PENDANT 14 JOURS PUIS 1 SONDE TOUS
LES 2 JOURS

- **1 x TUBULURE REF 291460**

1 TUBULURE PAR MOIS

QSP 6 MOIS

Dr Charlotte Favreau - Weltzer. Janvier 2022.

Mise à jour août 2022.